

## Rapport de la séance du conseil communal du 24 mars 2006

Présents: MM Eicher, Braquet, Coenjaerts, Nicolas, Poncin.

Absents, excusés: MM Nilles, Hoschet.

1.- Un contrat de louage de service à durée déterminée pour chargé(e) de cours dans l'enseignement primaire a été approuvé.

2.- Le conseil communal s'est prononcé pour l'adhésion de la commune de Wincrange au syndicat intercommunal SIDEN.

3.- Les subsides ci-après ont été alloués:

\* LNVL Canton de Clervaux..... 25,00 €

\* Groupement Ardennes/Eifel ..... 25,00 €

\* Association des Aveugles..... 25,00 €

\* Fir méi Liäwensqualität asbl ... 125,00 €

4.- Un accord de collaboration avec l'association Late Night Bus Norden a été signé. Les frais y résultant pour l'année 2006 sont au montant de 938.- €.

5.- Plusieurs déclarations de recette ont été approuvées.

6.- Le procès-verbal de réception définitive concernant le renouvellement et le renforcement de la distribution d'eau à Drauffelt au montant de 107.236,80 € a été approuvé.

7.- Le conseil communal a décidé de verser sa part de l'apport en capital au syndicat DEA, au montant de 6.400.- €, en une seule tranche.

8.- Les parties de rues ci-après ont reçu une nouvelle dénomination:

\* à Marnach, la partie occidentale de la 'Duarrefstrooss' sera désormais "am Pesch";

\* à Drauffelt, la partie du 'Eiseboonswee' longeant la maison n° 7 sera désormais "a Gloden", et la partie du 'Eiseboonswee' longeant les maisons n° 8 et 9 sera désormais "op der Insel".

9.1.- Mme Danielle PAX-HANSEN de Marnach et M. Jacques PLETGEN de Marnach ont été nommés à la commission scolaire de la commune de Munshausen.

9.2.- MM Paul EICHER de Marnach, François LAMBORELLE de Roder, Camille NICOLAS de Siebenaler, Robert SCHMITZ de Marnach, Fernand THOLL de Drauffelt, Claude WEILER de Munshausen et Josy SPAUS de Munshausen ont été nommés à la commission de la voirie de la commune de Munshausen. Sont également membre de la dite commission: Mme Christel KARIER, technicien, et M. Claude SCHANCK, préposé du triage forestier de Clervaux.

10.- Le rôle de la taxe sur les chiens de l'exercice 2006 a été approuvé. Y figurent 128 chiens, les recettes en résultant seront de 5.120.- €.

11.- Le rôle de la taxe sur les résidences secondaires de l'exercice 2006 a été approuvé. Y figurent 37 résidences secondaires, les recettes en résultant seront de 4.440.- €.

12.- Il a été décidé de recourir à un emprunt au montant de 1.000.000.- € ainsi qu'à une ligne de préfinancement au montant de 2.700.000.- €.